Correspondance

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **12 (1883)**

Heft 8

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

CORRESPONDANCE

Monsieur le Rédacteur,

Nos instants de loisir ayant été consacrés depuis quelque temps à fouiller nos petites archives scolaires, nous avons retrouvé, avec un plaisir indicible, parmi nos meilleurs souvenirs, les correspondances du solitaire du Gros Creux.

Cette revue nous a prouvé une fois de plus que le *Bulletin* est pour l'esprit ce qu'un bon dîner est pour le corps. Mais à un bon dîner il faut pour complément « le vin mousseux et le cigare ». Or, le Gros Creux nous a fourni jadis cet assaisonnement si goûté des lecteurs du *Bulletin*. En raison, sans doute, de l'instabilité des choses humaines, le Solitaire nous a malheureusement quittés, depuis longtemps déjà, en déclarant qu'il se mourrait. Nous aimons à croire qu'il n'est qu'en léthargie et qu'avec des soins on parviendra à le ressusciter.

Pourriez-vous, Monsieur le Rédacteur, nous en donner des nouvelles ? Est-il effectivement mort et enterré ?

Non, Gros Creux n'est pas mort. Car il vit encore, car il vit encore..... nous répètent les échos de ces bois. Mais pourquoi ne vient-il donc pas égayer à nouveau ses amis, les lecteurs du *Bulletin ?* Ne serait-il plus Solitaire ? ? ?

Enfin, s'il ne daigne plus nous favoriser de sa correspondance, veuillez, Monsieur le Rédacteur, l'inviter à léguer son manteau à un sien cousin, afin de mettre un terme à la longue abstinence des abonnés du *Bulletin*. P. C.

Rép. de la Réd. — Le Solitaire du Gros Creux a jusqu'ici résisté à tous les moyens mis en œuvre pour le ressusciter. Espérons toutefois qu'un beau jour, comme le Phénix de la fable, il renaîtra de ses cendres.

INTÉRÊTS DE LA SOCIÉTÉ

Le Comité croit devoir encore faire connaître à tous les sociétaires que les Administrations des chemins de fer de Bulle-Romont et de la Suisse-Occidentale les favorisent des rabais dont ils ont joui les années précédentes. Ils prendront donc un billet de simple course à destination de Palézieux ; ce billet, qu'ils voudront bien conserver, leur donnera droit au retour gratuit.

Un service de voitures est organisé pour aller de Palézieux (gare) à Attalens et retour. Ceux et celles qui voudront en profiter paieront, à Palézieux, 50 cent. et on leur délivrera une carte qui leur donnera droit au retour gratuit. Cette facilité de parcours évitera aux sociétaires les fatigues d'une course à pied ainsi qu'une perte de temps inévitable autrement.